

Vacances vives ou le temps libre contre la liberté

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1964)**

Heft 17

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1026875>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vacances vives ou le temps libre contre la liberté

Invisible

On disparaît sans être signalé. Les convocations ne suivent pas : d'ailleurs, les convoqueurs ont aussi besoin de vacances. Le téléphone sonne vide : d'ailleurs les téléphonateurs eux aussi font vacances-jouissance. Effacé. Dans les romans du XIXe siècle, pour obtenir l'incognito, il fallait un attirail de moustaches, de perruques, de postiches, d'uniformes, de faux papiers. Aujourd'hui, plus besoin de tout ce bazar. Vous mettez vos lunettes noires ; vous prenez « une musette, une chemisette, cinq à six chausettes » et vous partez en vacances. Vous ouvrez une parenthèse dans votre vie ; vous tournez le chaton de l'anneau magique : vous connaissez la condition divine d'être un homme invisible.

Gloria

Ceux qui discutent sur les vacances et la condition du travailleur émettent quelques grosses vérités et quelques fortes banalités qui se calibrent à peu près ainsi : l'homme n'est plus esclave du travail - le travailleur n'est plus une simple force productrice qui ne cesse de travailler que pour manger, dormir et parfois se reproduire en prenant sur son sommeil ou sur la sieste du jour du Seigneur. Il a ses heures de disponibilité, privilège exclusif, jadis, des rentiers (et de quelques méridionaux). Le règne de l'homme libre commence... etc., etc. Tout cela est très exact. Mais il est vrai aussi que les vacances sont en train de tuer la liberté.

D'abord le minimum

Nous n'allons pas certes emboucher la trompette de ceux qui trouvent que, dans ce pays d'arrachepied, on ne travaille pas assez. Pour des milliers de travailleurs, les vacances sont réduites, sauf dans quelques cantons, au minimum légal : deux semaines, alors que la quatrième semaine de vacances se généralise en France et qu'elle est un fait en Suède.

Il est clair aussi que les vacances ne sont qu'un aspect de la réduction du travail. L'introduction généralisée de la semaine anglaise peut apporter une détente tout aussi profitable. Or, sur le plan de la diminution de la durée hebdomadaire de travail, la Suisse avance, dans le peloton européen, lentement.

Il serait souhaitable encore d'obtenir une diminution des jours de travail en fonction de l'âge. Nécessaire aussi de résoudre le problème du pécule de vacances, si l'on ne veut pas que beaucoup de travailleurs fassent, pendant une partie de leur temps libre, du « travail noir ». Que sont les vacances des familles nombreuses ?

Bref, il reste beaucoup d'efforts à faire dans la ligne adoptée jusqu'ici pour que l'on puisse prétendre avoir obtenu le minimum de détente et de loisirs qu'exige le rythme de la vie moderne.

Ces précisions et ces nuances étant données pour qu'il n'y ait pas de malentendu, il faut répéter : les vacances sont en train de tuer la liberté. Pourquoi ?

Rupture

Les vacances sont une rupture totale. C'est leur bienfait, nous l'avons dit. Conséquemment, tout ce qui est à faire se reporte sur le reste de l'année. Certes, à part quelques professions indépendantes, le travail ne s'accumule pas en l'absence du vacancier. Il n'a pas à rattraper le temps perdu en évasion. Mais toutes les activités annexes ont été, elles, reportées au delà des mois creux.

Les séances politiques, les assemblées générales, les comités, tout cela s'entasse en automne, au premier printemps. Voyez les ordres du jour des

conseils communaux à la veille des vacances, on déblaie à tour de bras.

Mais les activités culturelles elles aussi sont multipliées à la même période. Les concerts, les saisons lyrique ou théâtrale, les films les meilleurs, les spectacles T.V. dignes d'intérêt ; le sport concentre encore sur la même période ses compétitions les plus spectaculaires.

Ainsi, dans le temps ordinaire de sa vie, l'homme contemporain se voit dévorer par un travail soutenu, par des déplacements urbains longs et pénibles, solliciter par des divertissements rapprochés, impérieux, souvent intéressants. Où est sa liberté créatrice ?

Un pouvoir de contestation

Ce n'est pas la qualité des loisirs et des « distractions » que nous voulons discuter. Que chacun jouisse de ce qui lui fait du bien. Mais ce qui est inquiétant, c'est que la démocratie n'y trouve plus son compte. Nous l'avons dit dès notre premier numéro et répété, la démocratie, par principe, c'est une activité d'amateurs : sur des sujets politiques qui ne sont pas notre spécialité, pour lesquels nous ne sommes pas qualifiés professionnellement, nous devons nous faire une opinion, agir. Mais où trouver le temps ?

Demandez aux secrétaires de partis politiques de mener en juin (sans parler de juillet ou d'août) une campagne politique. Ils vous riront au nez. Mais même dans la bonne saison politique, les salles sont dégarnies. Nous avons des loisirs, nous avons des vacances : mais nous n'avons plus le temps de rien faire. Quand le capitalisme aura mieux compris cela, il enverra pour six semaines les travailleurs au vert, à l'eau, à la neige. Alors, définitivement, il n'y aura plus de possibilité de former avec des citoyens un quelconque pouvoir de contestation. Le même soleil qui bronze les épidermes fera mûrir sans orage les fruits du régime.

Mais il n'y a pas que les activités politiques qui soient en jeu.

Pour des congés sélectifs

Quand sera obtenu, en loisirs, ce que l'on peut appeler le minimum santé, il faudra, il faut dès maintenant, travailler pour obtenir des congés sélectifs. Au congé rupture, au congé homme invisible, au congé évasion, détente, doit être opposé le congé qui n'est qu'une interruption du travail ordinaire afin qu'il soit possible de se livrer à une autre activité désintéressée. Au congé des vacances, il faut opposer le congé de l'amateur. Au congé du consommateur, le congé du créateur.

Quelques exemples :

On commence à organiser à plus grande échelle les cours de perfectionnement professionnel ou de formation générale. On crée des gymnases du soir, des techniciens du soir. Mais quand on lit le programme du gymnase du soir de Bâle, par exemple, quand on mesure les exigences d'un technicien et qu'on se dit que c'est au terme d'une journée de travail qu'un tel effort intellectuel est exigé, on admet sans trop de peine que ceux qui s'imposent un tel effort méritent d'être encouragés par un allègement de leur travail ordinaire.

Autre exemple : nous avons présenté, dans les colonnes de D. P., le Centre d'éducation ouvrière de Lausanne. Sa réussite dépend du dévouement de son animateur. Et pour un tel travail, il faut qu'il accepte de sacrifier une bonne part de ses loisirs. Pourquoi ne pas encourager de telles activités en accordant quelques heures de loisirs payés ?

Et les possibilités de faire des stages à l'étranger, même si le rendement économique du travailleur n'était pas directement amélioré, et les échanges entre travailleurs occupant dans la même entreprise des postes différents, et les échanges interprofessionnels.

Et surtout, il faudrait généraliser le congé qui permettrait, dans beaucoup de professions, de se livrer à un travail de recherches personnelles, comme c'est le cas dans certains métiers où l'on « détache » un chercheur pour qu'il puisse mener à chef un

travail qu'il ne pourrait pas faire aboutir même en prenant sur ses soirées.

Il y aurait certes des fuites, de la dispersion et un certain coulage ; mais on pourrait de la sorte libérer un magnifique potentiel d'énergie créatrice.

Nouvelles perspectives syndicales

On objectera mille choses. D'abord, dira-t-on, c'est compliqué ; que lorsque les loisirs ordinaires seront augmentés, chacun aura le temps de faire ce qu'il désire sans faveurs supplémentaires ; qu'on ne va pas tomber dans le dirigisme ou le paternalisme en matière de congés payés ; qu'il serait faux d'accorder à certains des avantages qui ne soient pas liés aux prestations de travail ; que cela perturberait le rythme de production ; qu'il faudrait prévoir encore une compensation interpatronale, etc. Mais toutes ces objections sont mineures.

Certes, le système ne serait pas simple comme un règlement d'administration ; mais si l'application doit exiger de la souplesse, le principe peut être clairement défini. Chaque fois qu'une réduction de la durée du travail sera en discussion lors du renouvellement d'une convention collective, il conviendra de réserver globalement un certain pourcentage d'heures que pourront revendiquer les travailleurs ou les employés qui se consacrent à des activités sociales ou culturelles dignes d'être encouragées. Naturellement, ce qu'on pourrait appeler la caisse de réserves de congés ne pourra être gérée que paritaire. Et il y a là, pour les syndicats, un domaine nouveau à explorer ; et, sans qu'on en ait toujours pris conscience, un domaine essentiel.

Une fois obtenus les congés-ruptures, la liberté agréable de l'homme invisible, il faut conquérir les congés loisirs-travail.

Pour une deuxième politique des congés payés !

Le droit au gaspillage

Il arrive que l'éditorial soit comme une préface : la chose que l'on écrit en dernier. C'est le cas pour ce numéro 17, qui s'est fait en commentant l'actualité ou en rédigeant des textes déjà en dossier. Or, de l'ensemble se dégage, pour nous qui relisons le tout, une sorte d'unité. Nous présentons quelques portraits tirés de la galerie des parents pauvres : universitaires, musiciens, locataires, tous cousins de misère dans une société d'abondance. Finalement, c'est un des thèmes fondamentaux de toute réflexion politique contemporaine : de l'usage des richesses nouvelles, du clinquant de toute cette bijouterie, de la pauvreté, choquante en période de prospérité, des secteurs essentiels.

Du gaspillage de la consommation

C'est en général du point de vue de la consommation que l'on aborde le problème du gaspillage. Laissons les exemples, classiques mais nullement éculés ; par exemple, l'armement qui est bien le plus formidable gaspillage, la plus lugubre et gigantesque stérilisation de ressources que l'esprit humain ait jamais inventée. Laissons les forêts dévastées que représente une seule édition du « New-York Times » ; laissons ces exercices de gamme.

La discussion, lorsque les interlocuteurs entrent alors plus personnellement dans le détail, consiste en fin de compte à faire l'inventaire des poubelles des grandes villes modernes (tous les sous-alimentés que l'on pourrait nourrir avec les déchets d'une ville comme New-York), et à passer en revue les gadgets contemporains, où figurent inévitablement la pâte dentifrice à raies rouges (variante : la brosse à dents électrique) et la surmotorisation.

Et puis après ? Ou bien le gadget en est vraiment un, et il pèse comme une mouche dans la production mondiale, ou bien il s'agit des produits classiques du haut niveau de vie contemporain : le transistor,

(Suite page 4)